



## Mobilisation en éducation

### Entrevue avec Profs en mouvement

Violence, conflits, composition de classes impossibles, intégration massive d'élèves en difficulté, charges de travail débordantes, enseignants à bout de souffle, remplacements successifs dans une même classe, alouette ! Ces problèmes qui grugent le personnel de l'éducation, vous les connaissez, vous les subissez, vous en discutez entre collègues et parfois, dans différents groupes sur les réseaux sociaux.

C'est d'ailleurs ainsi qu'est né Profs en mouvement, un groupe qui se définit comme indépendant et qui est dédié à valoriser la profession enseignante et à améliorer les conditions d'enseignement. Formé en février dernier, le groupe réunit maintenant sur Facebook 7 900 membres.

« Nous étions plusieurs à constater que des situations problématiques liées aux réalités vécues dans nos classes étaient récurrentes. Il y a beaucoup de dénonciations sur ces groupes de discussions. Ok, mais qu'est-ce qu'on fait maintenant ? », explique Jessica Dorval, jeune enseignante précaire et co-porte-parole du groupe, en entrevue avec *Le Champlain*.

Intéressés ? L'entrevue intégrale est disponible à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com). Bonne lecture !

Maude Messier

## Moins de girouette et plus de consistance !

Comme je le fais habituellement pour le numéro de juin de notre journal, je pensais rédiger un éditorial qui revient sur l'année scolaire que nous venons de vivre. Après tout, une fois encore, nous avons connu une année faste en rebondissements de toutes sortes, tant au niveau local que national. Très présents dans les médias au cours des derniers mois, nous avons su faire parler des enjeux importants qui touchent le quotidien du personnel de l'éducation.

Mais, en dépit des vacances qui approchent, c'est plutôt un texte qui nous projette, hélas déjà, vers le début de la prochaine année scolaire que j'avais envie d'écrire.

L'idée m'est venue la semaine dernière, alors que, comme je l'ai fait à quelques reprises en cours d'année, je donnais une conférence à des étudiants au baccalauréat en éducation à l'UQAM. Une étudiante m'a alors demandé de commenter l'implantation du nouveau programme d'éducation à la sexualité. J'ai donc parlé du manque de temps et de formation du personnel, de la volonté plus politique que pédagogique de cette implantation précipitée du programme. Mais j'ai aussi insisté sur le fait que le quotidien des enseignantes, des enseignants et du personnel de soutien peut être rapidement bouleversé par les décisions politiques d'un ministre ou d'un gouvernement !

Il faut se le dire, le travail du personnel de l'éducation est, tout particulièrement, affecté par les changements de ministre et de gouvernement. Il suffit d'une décision ou d'une lubie ministérielle pour

chambarder notre quotidien, voire pour affecter nos pratiques pédagogiques.

Ainsi, la prochaine année scolaire, qui s'entamera à l'aube de la campagne électorale provinciale, sera assurément marquée par de nombreuses promesses qui pourraient bien changer notre quotidien pour plusieurs années. Les différents partis politiques feront preuve d'ingéniosité pour trouver des lapins à sortir de leur chapeau !

Nous en avons déjà un avant-goût, avec le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur du gouvernement et le 1,3 milliard de dollars qui y sont consacrés sur cinq ans, dont 212 millions de dollars à dépenser immédiatement en matériel informatique ou robotique.

C'est une chose de faire mille et une promesses en éducation, mais c'en est une autre de les expliquer concrètement. Comme organisation syndicale, nous réclamerons des explications détaillées des promesses qui seront faites en éducation, tous partis confondus. Il est plus que temps d'aller au-delà des simples artifices et du brassage de structures; parlons des vraies affaires en éducation ! À Champlain, nous y veillerons !

Nous l'avons dit à plusieurs reprises au cours des dernières années, les syndicats ont mis l'éducation au centre des priorités des Québécoises et des Québécois. Il faut maintenant que cela se traduise en actions concrètes... et que les solutions amenées par le personnel de l'éducation soient mises de l'avant !

Éric Gingras

### L'édito du Président





## Accompagnateurs recherchés

Chaque année, une région du Québec a l'honneur d'être l'hôte d'une Journée Engagement Jeunesse. L'an prochain, ce sera la Montérégie qui tiendra cet impressionnant rassemblement. Ainsi, l'école De Mortagne à Boucherville accueillera, le 23 novembre 2018, près de 400 jeunes du secondaire ayant le goût de s'impliquer. Des affiches les invitant à y participer seront distribuées dans vos milieux en début d'année.

Plusieurs organismes se sont joints à l'événement afin d'organiser des ateliers traitant de leadership, de consommation responsable, de démocratie et d'égalité des chances pour ne citer que ces quelques exemples.

Les élèves auront à choisir deux ateliers sur une possibilité d'une dizaine. Ils élaboreront aussi des moyens pour réinvestir ces apprentissages dans leur milieu par la suite. De nombreux kiosques seront également disponibles pour stimuler leur désir d'engagement. Des autobus seront mis à la disposition des participants et un dîner très spécial, orchestré par Oxfam Québec, leur sera servi. Cette journée, sans aucuns frais pour les participants, est possible grâce aux nombreux commanditaires.

Parce que les valeurs véhiculées lors de ces journées sont en phase avec celles que nous promouvons, le Syndicat de Champlain s'est joint au comité organisateur de l'événement et prend part également à sa coordination.

Des élèves de votre école y participent et l'expérience vous intéresse ? Devenez accompagnateur ! Remplissez le formulaire prévu à cet effet à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com), sous l'onglet « Inscriptions ». Il sera également important d'en faire la demande auprès de votre direction.

N'hésitez pas à me contacter à [sboudreau@syndicatdechamplain.com](mailto:sboudreau@syndicatdechamplain.com) pour plus de détails.

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice



## Dernier rappel

# Fonds Robert-Ferland



N'oubliez pas que la date limite pour le dépôt des candidatures pour l'une des quatre bourses d'études de 1 000 \$ du Fonds Robert-Ferland est le lundi 11 juin prochain.

Le Syndicat de Champlain (CSQ) offre quatre bourses de 1 000 \$ pour encourager des jeunes de 16 ans et plus à terminer leurs études (DES, DEP ou AEP).

Pour s'assurer que ce montant sera remis à un étudiant méritant, vous devez composer un texte d'une demi-page expliquant les raisons pour lesquelles la bourse devrait lui revenir.

L'étudiant, quant à lui, doit rédiger un texte d'une demi-page appuyant sa candidature. Il doit aussi présenter une preuve d'admission à temps plein à un programme d'études professionnelles ou à l'éducation des adultes à la prochaine rentrée scolaire.

La liste des personnes choisies par le comité de sélection sera publiée sur le site de Champlain pendant l'été. Les gagnants seront contactés durant l'été.

Pour tous les détails et les critères d'admissibilité, consultez notre site Internet à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)

# Cartes de membre

Elles sont enfin là ! Les cartes de membre sont arrivées ! Nous procédons à l'envoi dans le courrier syndical de cette semaine.

Celles et ceux qui ne sont pas dans leur établissement, en congé de maternité par exemple, la recevront par courrier à la maison. Il pourrait alors y avoir un petit délai attribuable à la poste. Pour toute question, contactez Annie Gauthier au bureau du Syndicat : [agauthier@syndicatdechamplain.com](mailto:agauthier@syndicatdechamplain.com)





# Le battement d'aile d'un papillon

La fin des classes ! Le branle-bas du mois de juin est commencé et avec lui, le lavage des pupitres, des bureaux de classe. S'ajoute souvent le ménage des étagères. On jette, on tasse et on se dit : on verra l'année prochaine !

Et le mois d'août arrive et on commence déjà à penser à notre classe, à ce qu'on veut mettre en place cette année : un coin lecture, un coin repos, un coin ordinateurs, un coin nature, etc. Et on commence à faire des plans d'aménagement dans notre tête et même sur papier !

Il arrive qu'on se dise : « Je vais envoyer le classeur à gauche en avant, déplacer la bibliothèque vers le fond de la classe à droite. » Ou encore : « Je vais peindre la bibliothèque et l'étagère en rouge et je vais peindre aussi le mur derrière jaune soleil ! Et tant qu'à y être, je vais laver les vitres, et... et... et... ! »

Tout ça part toujours de très bonnes intentions : créer de la nouveauté, bien accueillir les nouveaux élèves, essayer une nouvelle façon de faire. On veut partir l'année du bon pied dans un environnement à notre goût. On planifie alors deux jours de travail à l'école, avant même la rentrée officielle.

On déplace le classeur, on change de place l'étagère, on déplace les ordinateurs, on donne un coup de pinceau, on lave les vitres, on passe un coup de balai, on nettoie les tableaux. Bref, on prépare sa classe avant le brouhaha des premiers



jours. On pense même que ça fera une classe de moins à préparer pour le concierge. Ou encore, que le peintre n'aura pas à se déplacer pour un petit bout de mur !

Or, tous ces petits gestes, qu'on croyait sans conséquence, peuvent pourtant avoir un effet pervers. Ce bénévolat a un impact bien concret sur le travail des collègues au soutien, tout particulièrement.

Parce qu'on fait alors le travail des concierges, des peintres, des techniciens en informatique, pour ne nommer que ceux-ci, qui sont payés pour faire ces tâches. Imaginons un peu si tous les enseignants faisaient de même... Beaucoup de nos collègues perdraient leur travail.

Imaginons également que des parents choisissent nos manuels, préparent notre liste d'effets scolaires et nous imposent de préparer nos cahiers d'exercices... Ou qu'ils décident, par gentillesse, de placer notre classe à leur goût ! Ou pire encore, qu'ils nous imposent une pédagogie !

Vous n'êtes pas convaincus ? Et si on nous retranchait une journée par semaine pour permettre à une fondation ou à un organisme sans but lucratif de travailler avec nos élèves sur un projet X. Une semaine de travail à 80 %, payée à 80 %... Notre portefeuille et notre régime de pension s'en ressentiraient !

Vous m'avez vue venir avec mes gros bras, mon pot de peinture et ma serpillère ! Sans mauvaises pensées, en agissant ainsi, on retire des tâches qui auraient dû être exécutées par du personnel de soutien. On justifie donc des coupures d'heures de travail à des femmes et des hommes dont c'est le gagne-pain.

Certains diront que le concierge n'a pas le temps de tout faire avant la rentrée de toute façon et que le peintre doit faire quatre autres classes avant de pouvoir s'attaquer à la leur. Vrai, mais c'est précisément parce que des heures leur ont été coupées au fil des ans. Le nombre de pieds carrés à entretenir a augmenté, mais le temps pour le faire a diminué.

Allons plutôt voir notre patron pour lui demander que le personnel de soutien ait les heures suffisantes ou qu'il y ait de l'embauche afin de permettre que tout soit fin prêt pour la rentrée scolaire.

On dit que le battement d'aile d'un papillon peut avoir des conséquences surprenantes, faisons donc en sorte qu'elles soient positives !

**Mireille Proulx**  
Coordonnatrice

Moment fort de la vie démocratique de notre Centrale, le Congrès réunit quelque 1 000 personnes déléguées qui discuteront, débattront et adopteront les orientations qui guideront la CSQ pour les trois prochaines années.

Le Syndicat de Champlain sera représenté par une délégation d'une cinquantaine de personnes déléguées impliquées syndicalement.

Suivez, au quotidien, les activités du Congrès sur nos réseaux sociaux !

**42<sup>e</sup> CONGRÈS**  
26 au 29 juin 2018  
congres2018.lacsq.org

**NOTRE POUVOIR,  
L'ACTION!**

**CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec



# Le syndicalisme comme vecteur d'égalités sociales

Malgré les différents programmes sociaux, on s'aperçoit que les inégalités sociales sont bien présentes au Québec. À titre d'exemple, à Montréal, il y a un écart de onze ans entre l'espérance de vie des citoyens de Westmount et de Saint-Henri, selon le Directeur de la santé publique de Montréal. Un écart qui équivaut pratiquement à celui entre l'Allemagne et le Bangladesh.

Il va sans dire que les conséquences de ces inégalités sont multiples et diverses : échec et décrochage scolaire, montée des mouvements populistes, lutte des classes sociales et diminution des possibilités de mobilité sociale, pour n'en nommer que quelques-unes. Sans compter que tous ces éléments contribuent à miner les principes démocratiques qui prévalent dans notre société.

Par contre, si la situation demeure préoccupante, la population québécoise peut se targuer d'avoir su mettre en place des moyens qui lui ont permis de freiner, au cours des vingt dernières années, l'augmentation des inégalités.

L'action des organisations syndicales n'est pas étrangère à ces spécificités du Québec, qu'il soit question de l'augmentation du salaire minimum, de la Loi sur l'équité salariale ou encore des congés parentaux. Il n'en demeure pas moins que le modèle québécois a été rudement mis à mal par les différentes politiques d'austérité des derniers gouvernements. Celles-ci ont entraîné des changements significatifs sur les plans économique, social et politique. Les baisses d'impôt, prévues pour 2018-2019, peuvent à priori



paraître intéressantes, mais elles priveront l'État d'environ 3,7 milliards de dollars.

Pourtant, l'ensemble des intervenants présents lors du dernier réseau sociopolitique de la CSQ, en avril dernier, s'entendaient pour dire que c'est justement par les impôts, entre autres, que l'on peut réduire les inégalités. C'est grâce à eux que l'on finance les différents programmes et services sociaux, principaux garants de mobilité et d'égalités sociales. Dans la même veine, quoique moins progressif, le maintien des taxes est un autre moyen efficace de renflouer les coffres de l'État et il est plus

difficile d'y échapper par diverses stratégies d'évasion fiscale.

Malheureusement, dans le discours politique actuel, la tendance est plutôt à la diabolisation de ces mesures pourtant essentielles au maintien d'une saine cohésion sociale. Dès lors, il serait nécessaire de rendre les dépenses publiques beaucoup plus transparentes afin de permettre à la population de voir l'impact de sa contribution fiscale. Avec la question des paradis fiscaux qui prend de plus en plus de place dans l'espace public, il devient nécessaire pour l'État de légiférer contre ce phénomène afin de réduire le cynisme qu'engendre ce poison social.

En conclusion, pour contrer le phénomène grandissant des inégalités sociales, il importe de créer un mouvement solidaire au sein de la population. À cet effet, il est donc intéressant de constater que, dans les pays nordiques, auxquels on se réfère souvent comme étant des modèles, on observait, en 2016, un taux de syndicalisation au-dessus de 50 %.

Qui plus est, quand on compare le Québec au reste du Canada, on s'aperçoit que la redistribution de la richesse y est plus équitable et que notre taux de syndicalisation est également plus élevé. Ainsi, l'intérêt syndical pour les finances publiques ne peut être plus légitime que dans le contexte actuel : les syndicats sont des groupes de pression importants auprès des gouvernements, en plus de représenter la plupart des intervenants de première ligne dans la mise en place de mesures sociales essentielles à la diminution des inégalités sociales.

**Le Comité sociopolitique**



**CONCOURS  
LES GRANDS  
EXPLORATEURS**

DÉTAILS À [SYNDICATCHAMPLAIN.COM](http://SYNDICATCHAMPLAIN.COM)

**2 PAIRES  
DE BILLETS  
À GAGNER!**